

PROGRAMME

« SURVEILLANT DE NUIT en secteur social, médico-social et sanitaire »

| | | | |
|--|--|--|---|
| Durée | <ol style="list-style-type: none"> 231 heures (33 jours) de formation en centre 14 heures en option (soutien écrit / informatique) 210 heures de stage (uniquement pour les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle) Amplitude de formation : 10 à 12 mois | Dates / Lieu | Angers – Nantes – Le Mans et la Roche sur Yon - A partir de mars 2023 |
| Public | <ul style="list-style-type: none"> SDN en poste dans le secteur social et médico-social Personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle | | |
| Nombre de participants | 16 personnes maximum | Tarifs | 13.50€ / heure |
| Accessibilité handicap | Le CEFRAS demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Tous nos sites ont un accès handicap. | | |
| Prérequis | <ol style="list-style-type: none"> Surveillants de nuit en poste dans le secteur social, médico-social : entretien de positionnement Personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle : entretien de positionnement + justifier d'une expérience minimum de 2 semaines dans l'emploi de SDN dans le secteur social ou médico-social ou période de découverte de 10 minimum (type PMSMP). | | |
| Moyens d'encadrement pédagogique et technique | Intervenant(s) | Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (CESF, psychologues, diététiciens, éducateurs spécialisés, TISF, Chefs de service secteur médico-social, Pompiers professionnels...) | |
| | Responsable du projet de formation | PORTA Claudine - 02.41.30.57.09 (Angers) / Catherine FOUCHER – 02 51 86 24 13 (Nantes) / Bénédicte BESSARD – 02 43 72 97 22 (LE MANS) / Céline DUBOIS 02 51 47 77 98 (la Roche sur Yon) | |
| | Contact administratif | DEFOIS Aurélie - 02.41.30.57.09 (Angers) / GUITTON Stéphanie – 02 51 86 24 13 (Nantes) / Sabrina CATTANEO – 02 43 72 97 22 (LE MANS) / Catherine LEBLOIS 02 51 47 77 98 (la Roche sur Yon) | |
| Débouchés | <p>Les SDN exercent leur métier dans des établissements du secteur médico-social relevant principalement de la protection de l'enfance et du handicap.</p> <p>Métier : - Surveillant de nuit dans les secteurs de la protection de l'enfance (MECS, foyer de l'enfance, ...) du médico-social (Foyer de vie, ...) voire de la gérontologie (EHPAD)</p> | | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|
| Finalités de la formation | C.Q.P. niveau 3 (prochainement reconnu au RNCP) délivré par la branche professionnelle privée à but non lucratif du secteur sanitaire et social. | | | | |
| Objectifs pédagogiques | <p>A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ De garantir la sécurité des personnes et des biens pendant la nuit, de prévenir les incidents, autant que faire se peut, mais aussi de gérer les situations d'urgence lorsqu'elles se produisent, dans le respect des personnes et des procédures. ➔ De restituer ces activités techniques dans le cadre de leur fonction, de les articuler et de leur donner du sens en identifiant plus globalement leur rôle professionnel (ses spécificités, ses finalités) ➔ D'identifier les problématiques, les besoins majeurs des publics accueillis ➔ D'identifier des modalités d'accompagnement adaptées aux personnes et à leurs besoins ➔ De repérer les caractéristiques de leur environnement institutionnel, de mieux cerner le cadre juridique, administratif, organisationnel dans lequel ils exercent leur fonction. ➔ De trouver leur place et de prendre part activement aux espaces de travail en équipe pluridisciplinaire | | | | |
| Méthodes pédagogiques | <p>Méthodes actives : échanges d'expériences, jeux de rôles, mise en situation, études de cas pour faire le lien constamment entre les apports théoriques de la formation et la pratique professionnelle de tous les jours.</p> <p>Formation à distance : possible, mais limitée à 3 jours maximum.</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Salles adaptées : ergonomie, cuisine pédagogique ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque | | | | |
| Programme pédagogique | <p>La formation Surveillant de Nuit se compose de 4 blocs de compétences, d'une durée totale de 231 heures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Bloc ① - Sécurité des personnes et des biens (56h) ➔ Bloc ② - Accompagnement des personnes (77h) ➔ Bloc ③ - Participer à l'équipe pluriprofessionnelle (49h) ➔ Bloc ④ - Spécificité du travail de nuit en établissement social et médico-social (28h) ➔ Module transversal d'accompagnement méthodologique (21h) | | | | |
| Modalités d'évaluation des acquis | <p>Suivi tout au long de la formation</p> <p>Rédaction d'un dossier professionnel mettant en évidence un aspect de leur pratique professionnelle dans le cadre institutionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation des acquis se fait principalement en fin de formation lors d'une soutenance orale devant jury à partir du dossier rédigé par le candidat tout au long de son parcours (blocs 2 – 3 – 4) - Bloc ① validé en cours de formation (SST, EPI, mise en situation). | | | | |
| Taux de réussite aux examens (Année 2020) | 83.33% (Sur 22 stagiaires présentés) | Taux de satisfaction (Année 2020) | 100% (sur 22 répondants) | Taux d'abandon en cours de formation (Année 2020) | 8.33% (sur 24 stagiaires) |